

12 avril 2017 revue thématique DD \_\_\_\_\_ 2

12 avril 2017 revue de presse \_\_\_\_\_ 3

aménagement

12 AVR. 2017

## Le boulevard Als Cambiots inauguré

« Hier, le boulevard Als Cambiots séparait et divisait le quartier. Aujourd'hui, il le réunit, l'intègre et lui redonne un caractère urbain de qualité », soulignait Michel Baselga, adjoint au maire en charge des travaux, à la veille du week-end pendant l'inauguration de cette artère de 500 mètres qui relie la route de Mons à l'avenue François-Mitterrand. Parmi les invités à la cérémonie, le maire Vincent Terrail-Novès a salué la présence de Pierre Izard. Ancien président du conseil général, Pierre Izard demeure président du Syndicat d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) et c'est à ce titre qu'il a présenté les nouveaux éclairages du boulevard Als Cambiots (lire encadré). Car, auparavant bondé de nids-de-poule et ornières, ce boulevard situé en plein cœur de Balma a subi bien plus qu'un simple lifting.



Le boulevard Als Cambiots rénové  
Pierre Izard a présenté les nouveaux éclairages du boulevard./Photo DDM, Emmanuel Vaksmann

### En « zone 30 »

Six mois de travaux ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier grâce auquel « nous avons ajouté 35 places de sta-

tionnement, ce qui permet un accès facilité à la piscine et au centre de kinésithérapie voisin », précise Vincent Terrail-Novès. Il poursuit : « Nous

avions également à cœur de végétaliser pour réduire l'emprise des voies et permettre une meilleure maîtrise de la vitesse. Nous avons travaillé avec les services de la Métropole et, plutôt que de placer des ralentisseurs, nous avons coupé la perspective de ligne droite en mettant en place une courbe sur ce boulevard maintenant limité à 30 km/h ».

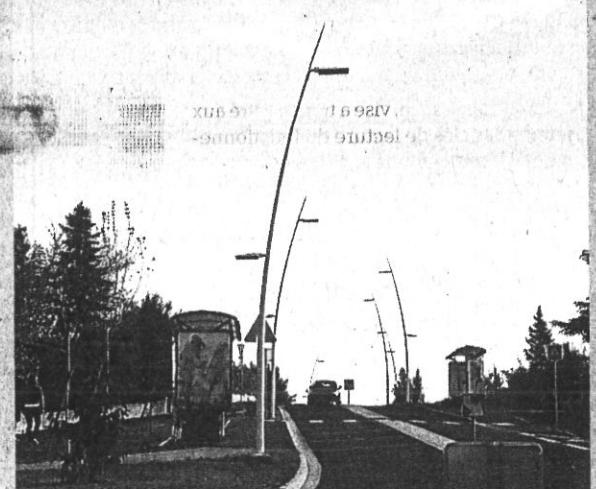
Pour dégager des espaces verts sur lesquels une soixantaine d'arbres ont été plantés, la voirie et les trottoirs ont été portés de 6000 m<sup>2</sup> à 4000 m<sup>2</sup>. Intégralement placé en « zone 30 », l'aménagement de la chaussée doit favoriser une cohabitation apaisée des usagers automobilistes, cyclistes et piétons. C'est pourquoi, seules les entrées du boulevard disposent de voies vouées aux vélos. Absence de pistes cyclables qui fait débat et sera abordée dans « La Dépêche du Midi » dans quelques jours.

Emmanuel Vaksmann

## 60 % D'ÉCONOMIE SUR LES ÉCLAIRAGES PUBLICS

À l'occasion du chantier de rénovation du boulevard Als Cambiots, la mairie a choisi de remplacer les 24 candélabres obsolètes du type « sodium haute pression » par 16 lampadaires à led. « C'est un investissement de près de 183 000 €, dont plus de 110 000 € ont été pris en charge par le SDEHG, et un peu plus de 70 000 € par la ville de Balma », détaille le maire Vincent Terrail-Novès, quand Pierre Izard, président du SDEHG, ajoute : « Le choix de la technologie led à faible puissance, entre 40 et 50 watts, couplée avec une réduction de puissance au cœur de nuit, permet de réaliser 60 % d'économie d'énergie par rapport à l'ancienne installation ». Vincent Terrail-Novès a profité

de la cérémonie pour annoncer la mise en place d'un vaste chantier de rénovation de l'éclairage public de Balma sur la base d'un diagnostic réalisé gracieusement par le SDEHG. « Au terme de cette étude, ajoute Pierre Izard, le SDEHG préconise la rénovation des installations vétustes et énergivores de Balma (...) Le syndicat préconise la rénovation de 2382 points lumineux, soit pratiquement la moitié du parc d'éclairages de la commune. La mise en œuvre des préconisations permettra à Balma de réaliser 116 000 € d'économie sur sa facture énergétique annuelle. Le programme de rénovation s'échelonnera sur 8 ans et bénéficiera d'une participation du SDEHG à hauteur de 80 % ».



Les nouveaux candélabres du boulevard Als Cambiots permettront de réaliser 60 % d'économie d'énergie./Photo DDM, Emmanuel Vaksmann

le chiffre

27 485

**EUROS > Pour les espaces verts.** Le coût de l'aménagement paysager du boulevard Als Cambiots s'est élevé à 27 485 €. Le coût global du chantier de restauration du boulevard a représenté 900 000 €.

12 AVR. 2017

**SAINT-JEAN**

## Exposition « Non à la haine » à Palumbo

Outil interactif conçu pour les jeunes, l'exposition, proposée par la Confédération des MJC de France, vise à transmettre aux jeunes des clés de lecture du fonctionnement de notre monde si nécessaires pour « faire humanité ensemble ». L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques, afin que chaque jeune puisse se forger sa propre opinion, son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes.

Aujourd'hui, les médias multiplient la rapidité et le flux des informations. Les images sont diffusées sans limites sur les réseaux sociaux, les réactions et les positionnements se font de plus en plus virulents et extrêmes, nourrissant une tension de plus en plus sensible au sein de notre société. Cette exposition a été inaugurée le 4 avril avec une visite et un débat sur la thématique : « Comment combattre la haine », en présence du maire Marie-Dominique Vézian et de son adjointe Céline Moretto.



L'exposition offre aussi un côté très ludique.

L'équipe de la MJC de Saint-Jean propose en outre un accueil de groupes de jeunes (sur inscription), les 12 et 13 avril et des visites ouvertes à tous, le 13 avril de 12 heu-

res à 14 heures et de 17 heures à 19 heures.

Exposition à voir jusqu'au 15 avril à l'Espace Palumbo, renseignements MJC Tel/Fax : 05 61 37 63 11 ou <http://mjcsaintjean.free.fr>

12 AVR. 2017

## L'AGENCE EUROPÉENNE DU MÉDICAMENT À TOULOUSE ?

Il y a ceux qui ne veulent plus de l'Europe et ceux qui ne perdent pas le Nord... Le député de la Haute-Garonne, Gérard Bapt, membre de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, veut profiter du Brexit pour récupérer l'agence européenne du médicament, qu'il verrait bien s'installer à Toulouse et pourquoi pas sur le site de l'Oncopole, qui a un peu de peine à décoller autour du Cancéropôle, à Langlade. «Le Brexit voté par la Grande-Bretagne va impliquer qu'un certain nombre d'institutions de l'Union européenne, présentes sur le territoire britannique, vont devoir migrer vers d'autre



Le site de l'Oncopole à Langlade pourrait très bien accueillir l'agence européenne du médicament./DDM, Nathalie Saint-Affre

**« Le Brexit implique qu'un certain nombre d'institutions implantées en Angleterre, vont devoir migrer vers d'autres pays »**

tres pays», remarque Gérard Bapt dans une lettre envoyée l'été dernier, déjà, à la présidente de la région Occitanie Carole Delga pour qu'elle pousse avec la Métropole et le département de la Haute-Garonne, cette candidature spontanée. En tant que membre du conseil d'administration de l'Agence nationale de Sécurité des Médicaments dont le siège est à Saint-Denis, le député estime que notre métropole toulousaine aurait de bons atouts qu'il égrène volontiers : un tissu

médical et scientifique dont la réputation n'est pas à faire, un centre hospitalier universitaire, un centre régional de pharmacovigilance, une organisation de filières autour du Gérontopole d'une part et de l'Oncopole d'autre part, et enfin la présence d'un pôle de compétitivité « santé » et d'une école d'économie (ISE) ayant déjà livré de nombreux travaux sur les questions d'économie de la santé. Gérard Bapt vante aussi notre environnement « cloud computing » favorable au projet : « la génétique moléculaire accompagnant le développement de la médecine personnalisée et des thérapeutiques ciblées exige des multitudes de données impliquant des moyens d'observation numérisés performants, souligne-t-il. À cet égard, Toulouse réunit les compétences mathématiques et des moyens de calculs exceptionnels, ainsi qu'un super

ordinateur dont la puissance sera encore multipliée par dix en 2018 ». Des arguments, il est vrai pertinents, que Gérard Bapt vient de réitérer dans un nouveau courrier, fin mars, pour accélérer le processus de candidature. Au passage, le député rappelle que l'Agence européenne du Médicament, est une institution communautaire d'un millier de salariés, dont la présence à Toulouse induirait autant d'emplois associés. « Il me semble opportun que, nonobstant les échéances électorales à venir, chacune des trois collectivités locales concernées désigne son représentant respectif pour constituer sans tarder l'embryon d'un comité de candidature qui serait appelé à porter le projet auprès des instances nationales et européennes compétentes », écrit-il. Il n'est jamais trop tôt pour bien faire.

**Gilles-R. Souillés**